



# Tarif et conditions commerciales

Version du 24 avril 2014

*SPGPaiement* par l'entremise de la Financière Banque Royale et de la Banque de Montréal offre un service de paiements électroniques sécurisés au tarif et conditions commerciales suivants.

## Les types de commerce acceptés comme Marchand Internet par *SpgPaiement*

Le service de paiements électroniques est offert à tous les commerces légaux, n'impliquant pas de vente pyramidale, de pornographie, de jeux de casino ou de loterie même si ces derniers sont légaux.

## Les services fournis

- A) Fourniture d'un lien dynamique à être installé sur le site Internet du marchand Internet par le webmaître du marchand Internet. Ce lien permet l'accès à notre système de paiement par carte de crédit Visa et MasterCard. La programmation et le montage de la boutique électronique du marchand ne sont pas inclus, mais pour un forfait à négocier, *SPGPaiement* peut fournir ce service.
- B) Un service de terminal virtuel en ligne permettant au marchand Internet de saisir manuellement un paiement par carte de crédit, à l'aide d'un ordinateur, un téléphone intelligent ou une tablette connecté à Internet.
- C) L'accès et la visualisation par Internet de l'historique des transactions électroniques.
- D) Un rapport mensuel des transactions accompagnant la remise de la recette nette du marchand Internet.

## Langues de la transaction

La fenêtre de transaction est disponible en français, anglais ou espagnol. Celle-ci se règle automatiquement selon la langue du fureteur utilisé par le client payeur.

## Frais d'ouverture de compte

Aucun frais d'ouverture du compte et de la validation de sécurité du service n'est exigé.

## Frais de modification

Le formulaire trilingue de saisi du paiement est complet et ne nécessite pas de modification pour être utilisé par le marchand Internet.

Advenant que des modifications soient demandées par le marchand Internet au formulaire standard de *SPGPaiement* pour saisi du paiement, elles seront facturées au tarif de 75,00\$ de l'heure. Un estimé préalable peut être fourni sur demande. La charge minimale sera de deux heures.



## Le tarif payé par le Marchand Internet pour le service

Frais de 1,00 \$ par transaction.  
Escompte de 4,7% de la recette.

Exemple de calcul de la retenue : Deux transactions de 300,00 \$ et de 200,00 \$, les frais de transaction est de 2,00 \$ et l'escompte est de  $(300,00 \$ + 200,00 \$) \times 4,7/100 = 23,50 \$$ . La retenue sera donc de  $2,00 \$ + 23,50 \$ = 25,50 \$$

## Les transactions contestées

Un client qui ne se souvient pas de la transaction, peut faire une contestation, soit à Visa, soit à MasterCard, qui vont débiter *SPGPaiement*.

Sur demande de *SPGPaiement*, le marchand Internet fournira à *SPGPaiement*, la preuve que le montant réclamé lui est bien dû. Avec cette preuve *SPGPaiement* règlera la contestation.

En principe, il n'y aura pas de frais pour le traitement d'une contestation, mais le montant débité dans le compte de *SPGPaiement* pour une transaction contestée sera aussi débitée ou réclamée au marchand Internet. Des contestations fréquentes provoqueront la fermeture du compte.

## Les remises au Marchand Internet

Le 15 ou le 30 du mois suivant la transaction, les recettes sont totalisées et défalquées des frais et escompte. Le solde est payé soit par chèque expédié par la poste ou par virement électronique vers le compte de banque du marchand Internet. Au choix du marchand Internet.

Exemple :

- Transaction comprise du 1 au 15 >> Remise le 30 du même mois
- Transaction comprise du 16 au 30 >> Remise le 15 du mois suivant

## Les données de la transaction

*SPGPaiement* garde en archive les principales données de la transaction. Soit le nom du client, la date de la transaction, le montant de la transaction, le numéro d'autorisation, la description du service ou marchandise achetée et les données de la carte de crédit utilisée.

Par mesure de sécurité les données archivées de la carte de crédit sont encryptées dans la banque de données.

## Les remboursements

Les remboursements sont faits manuellement par *SPGPaiement* sur demande du marchand Internet. Le marchand Internet doit faire parvenir la demande de remboursement par télécopieur au 514-355-4159 ou par courriel à [fmathieu@spg.qc.ca](mailto:fmathieu@spg.qc.ca) en incluant les informations suivantes:

- La date de la transaction ou la période, par exemple entre le 15 mai et le 30 juin
- Le montant **exact** de la transaction
- Le nom **exact** du titulaire de la carte de crédit, celui écrit sur la carte

Un courriel de confirmation d'exécution du remboursement est envoyé à l'adresse de retour.

Les frais de remboursement sont les mêmes qu'un paiement. Comme la recette en fin de période est réduite du montant du remboursement, il n'y a pas de commission à payer sur une transaction remboursée.

Exemple: un paiement de 500,00 \$ remboursé coûte 2,00 \$ au marchand Internet.

### **Changement du tarif et des conditions commerciales**

Le présent tarif est valable pour une période d'un an à compter de la date de la demande d'ouverture de compte et se renouvelle automatiquement à moins d'être dénoncé par une des deux parties.

### **Fin du service**

*SPGPaiement* se réserve, sans restriction, sans obligation de justification, le droit strict d'annuler et d'arrêter le service de paiements électroniques, immédiatement après avoir averti par courriel, le marchand Internet de son intention.

Le marchand Internet peut mettre fin au service de paiements électroniques par carte de crédit sur simple demande. *SPGPaiement* s'engage à fermer son compte et faire la remise des sommes qui lui sont dues dans les 45 jours qui suivront l'arrêt des paiements par carte de crédit.